

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix huit, le 3 avril** à vingt heures.

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie en séance publique sous la présidence de **Madame Alexandra ROSETTI**, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2018.

Date d'affichage : 28 mars 2018.

Conseillers présents :

Madame	Alexandra	ROSETTI	Maire
Monsieur	Christophe	BOISSONNADE	1 ^{er} Maire-adjoint
Madame	Catherine	HATAT	2 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Joël	DENEUX	3 ^{ème} Maire-adjoint
Monsieur	Jocelyn	BEAUPEUX	4 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Patricia	GOY-LABE	5 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Philippe	MERELLI	8 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Sylvie	ROBILLARD	Conseillère municipale
Monsieur	Christophe	GOUX	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	CHAPELLE	Conseiller municipal
Madame	Moïna	GREENEP	Conseillère municipale (arrivée à 20 h 17)
Madame	Rachel	TABUTEAU CODOGNOTTO	Conseillère municipale
Monsieur	Grégory	HOUDEBERT	Conseiller municipal
Madame	Claude	STENDEL	Conseillère municipale
Monsieur	Michel	CHAUSSAVOINE	Conseiller municipal
Madame	Alexandra	HENRY	Conseillère municipale
Madame	Christiane	MASSIN	Conseillère municipale
Monsieur	Jean-Paul	LE HENANFF	Conseiller municipal
Madame	Valérie	EVARD	Conseillère municipale (arrivée à 20 h 17)
Monsieur	Maurice	PAQUET	Conseiller municipal
Madame	Véronique	DELALY	Conseillère municipale
Madame	Christine	VINCENT-GENOD	Conseillère municipale
Monsieur	Jean	HACHE	Conseiller municipal
Madame	Geneviève	TELLIER	Conseillère municipale
Monsieur	Thierry	GASTEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	NGAFAOUNAIN	Conseiller municipal
Monsieur	Olivier	AFONSO	Conseiller municipal
Madame	Chantal	DEMESSENCE	Conseillère municipale

Conseillers absents excusés :

Monsieur	Jean-Michel	CHEVALLIER	6 ^{ème} Maire-adjoint
donne pouvoir à Madame Alexandra ROSETTI			
Madame	Nathalie	FERET PUIG	7 ^{ème} Maire-adjointe
donne pouvoir à Madame Catherine HATAT			
Madame	Sylvie	BRUNNER	Conseillère municipale
donne pouvoir à Monsieur Christophe BOISSONNADE			
Madame	Moïna	GREENEP	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO (jusqu'à 20 h 17)			
Madame	Annabelle	GAUTHERON	Conseillère municipale
donne pouvoir à Monsieur Philippe MERELLI			
Monsieur	Thomas	KEKENBOSCH	Conseiller municipal
donne pouvoir à Madame Geneviève TELLIER			

Conseiller absent :

Madame Valérie EVRARD

Conseillère municipale (jusqu'à 20 h 17)

soit, à l'ouverture de la séance :

- nombre de Conseillers en exercice : 33
- présents : 26 - représentés : 6 - absent : 1 - votants : 32

La séance est ouverte à 20 h 07.

Secrétaire de séance :

Monsieur Grégory HOUDEBERT a été élu secrétaire de séance à l'unanimité (pour : 32 voix/32).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire propose d'observer une minute de silence en hommage au Commandant Arnaud BELTRAME.

POINT 1

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 13 février 2018

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

Olivier AFONSO demande la suppression d'une partie des propos mentionnés page 15 concernant le projet du 30 rue Hélène Boucher.

Après la prise en compte de cette modification, le Conseil municipal approuve, **à la majorité absolue (Pour : 32 voix/32)**, le procès-verbal du Conseil municipal du 13 février 2018.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

DÉLIBÉRATIONS

AFFAIRES INTERIEURES

POINT 2 **2018-04-13**

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

APPROUVE la reprise anticipée des résultats 2017.

DECIDE de reprendre les résultats prévisionnels et les reports 2017 au Budget Primitif 2018 comme suit :

Compte 001 : Excédent cumulé section d'investissement : 867 993.58 €

Solde des reports d'investissement : - 965 212.23 €

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 2 000 000.00 €

Compte 002 : Solde excédent cumulé de fonctionnement reporté : 2 345 632.50 €

L'affectation définitive de ces sommes sera votée par délibération à l'issue du vote du compte administratif.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 3 2018-04-14

Fiscalité directe locale - Année 2018

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 30 voix/33),

FIXE les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2018 comme suit :

Taxe d'habitation..... 14,70 %

Taxe sur le foncier bâti..... 21,28 %

Taxe sur le foncier non bâti..... 102,04 %

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision.

Pour (30) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Contre (3) : Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER

Abstention (0)

POINT 4 2018-04-15

Attribution des subventions aux associations - Exercice 2018

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

ADOPTÉ les attributions de subventions de fonctionnement aux associations, d'un montant global inscrit au BP 2018 de 319 920 euros, dont la répartition est définie dans le tableau joint en annexe de la présente délibération,

PRÉCISE que les subventions d'un montant supérieur à 23 000 euros font ou feront l'objet de convention d'objectifs avec la Ville, conformément à la Loi,

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2018, chapitre et articles concernés.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

Olivier AFONSO ne prend pas part au vote pour l'association UNC.

POINT 5 2018-04-16

Attribution d'une subvention au CCAS - Exercice 2018

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

ADOPTÉ l'attribution d'une subvention de 22 300 euros au CCAS,

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2018 de la Ville, chapitre et article concernés.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 6 2018-04-17

Adoption du Budget Primitif - Exercice 2018

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 26 voix/33),

ADOPTÉ le Budget Primitif 2018 arrêté à la somme de 26 729 596 euros, réparti ainsi :

Section de fonctionnement : 17 854 369 euros,

Section d'investissement : 8 875 227 euros,

DECIDE de verser une subvention d'un montant maximum de 150 000 euros à la ville de Montigny le Bretonneux pour le financement des dépenses de fonctionnement du Centre Aquatique du Lac, pour l'exercice 2018.

DECIDE de verser un fonds de concours d'un montant maximum de 50 000 euros à la ville de Montigny le Bretonneux pour le financement des dépenses d'investissement du Centre Aquatique du Lac.

Pour (26) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD

Contre (5) : Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN

Abstention (2) : Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

POINT 7 2018-04-18

Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes « Dématérialisation » mis en place par le Centre Interdépartemental de gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région Ile de France

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

APPROUVE l'adhésion de la Ville au groupement de commandes proposé par le CIG pour la dématérialisation des procédures pour la période 2019-2022, pour les prestations suivantes :

- dématérialisation des procédures de marchés publics ;
- de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;
- la fourniture de certificats électroniques ;

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans cette convention,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

DECIDE que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 8 2018-04-19

Tableau des effectifs - Création et suppression de postes

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

APPROUVE les modifications à apporter au tableau des effectifs de la Ville de Voisins le Bretonneux comme précisé au tableau annexé, soit :

- 5 créations de poste
- 6 suppressions de poste.

DIT que les dépenses afférentes sont inscrites au projet de Budget Primitif 2018, chapitre et articles concernés,

DIT que les modifications du tableau des effectifs prendront effet au 4 avril 2018.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

SERVICES A LA POPULATION ET LOISIRS

POINT 9 2018-04-20

Convention d'objectifs et de financement relative à l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) 2018-2021 entre la ville de Voisins le Bretonneux et la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY)

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

APPROUVE la convention d'objectifs et de financement relative à l'accueil de loisirs sans hébergement 2018-2021 entre la ville de Voisins le Bretonneux et la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY), annexée à la présente délibération,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement relative à l'accueil de loisirs sans hébergement 2018-2021 entre la ville de Voisins le Bretonneux et la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY),

PRECISE que les recettes seront inscrites aux budgets des années concernées.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 10 2018-04-21

Subvention pour l'organisation de classes d'environnement

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

FIXE le montant de la subvention en fonction du nombre de nuitées, comme suit :

- ✓ Séjour de 4 nuitées : coût par enfant : **104 euros**

- ✓ Séjour pour 2 nuitées : coût par enfant : **52 euros**
- ✓ Séjour pour 1 nuitée : coût par enfant : **26 euros**

ACCORDE une subvention de 12 220 euros pour les classes transplantées de l'année scolaire 2017/2018 selon le tableau ci-dessous :

ECOLES	NIVEAU	Nombre d'enfants	Montant de la subvention
4 nuitées			
40 Arpents	CM2	20	2 080 €
Pépinières	CM2	20	2 080 €
Lac	CM2	21	2 184 €
Sente des Carrières	CE2	28	2 912 €
2 nuitées			
Maternelle Sente des Carrières	PS / GS	29	1 508 €
1 nuitée			
Bois de la Garenne	CM2	26	676 €
Sente des Carrières	CM2	30	780 €
TOTAL			12 220 €

DIT que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2018, chapitre et articles concernés,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à cet effet.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 11 2018-04-22

Subvention aux coopératives scolaires - Année 2017/2018

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

FIXE le montant de la subvention à 7 euros par élève et à 123 euros par classe pour l'année scolaire 2017/2018,

ACCORDE aux écoles une subvention de 13 891 euros pour les coopératives scolaires au titre de l'année scolaire 2017/2018, selon le tableau ci-dessous :

Ecoles	Cycle	Classes	Elèves	7 euros par élève	123 euros par classe	Total subvention
40 Arpents	Maternelle	2	40	280	246	526
	Primaire	4	90	630	492	1 122
Bois de la Garenne	Maternelle	2	51	357	246	603
	Primaire	6	149	1 043	738	1 781
Grande Ile	Maternelle	3	73	511	369	880
	Primaire	5	148	1 036	738	1 774
Lac	Maternelle	2	54	378	246	624
	Primaire	4	91	637	492	1 129
Pépinières	Maternelle	3	67	469	369	838
	Primaire	7	140	980	861	1 841
Sente des Carrières	Maternelle	3	93	651	369	1 020
	Primaire	6	145	1 015	738	1 753
Total		47	1 141	7 987	5 904	13 891

DIT que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2018, chapitre et articles concernés.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 12 2018-04-23

Mise à jour du tarif applicable en 2018 dans les structures Petite Enfance pour l'accueil d'un enfant en urgence ou pour l'accueil d'un enfant placé en famille d'accueil au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

ADOpte le tarif fixe horaire dans le cadre des conventions d'objectifs et de financement relatives à la Prestation de Service Unique des structures Petite Enfance,

FIXE à 2,17 euros le montant du tarif fixe pour l'année 2018,

FIXE la date d'application de ce tarif au 1^{er} mai 2018,

AUTORISE Madame le Maire à recouvrer les recettes afférentes,

PRECISE que les recettes correspondantes sont inscrites au Budget Primitif 2018, chapitre et articles concernés.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 13 2018-04-24

Mise à jour du règlement intérieur des structures d'accueil Petite Enfance

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

ABROGE la délibération n° 2017-06-38 du Conseil municipal du 30 juin 2017 portant sur le règlement de fonctionnement des structures d'accueil Petite Enfance,

APPROUVE le nouveau règlement de fonctionnement des structures d'accueil Petite Enfance,

AUTORISE Madame le Maire à signer le règlement de fonctionnement des structures d'accueil Petite Enfance.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAROUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 14 2018-04-25

Rapport annuel relatif à la gestion de l'association Ecole de Musique de Voisins - Saison 2016-2017

Sur proposition de Catherine HATAT, Maire-adjointe, déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à l'Environnement

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

PREND ACTE du rapport d'activités de la saison 2016-2017 relatif aux activités et à la gestion de l'association « École de Musique de Voisins ».

AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE

POINT 15 2018-04-26

Convention entre la ville de Voisins le Bretonneux et GrDF pour l'hébergement d'équipement de télé-relevé sur des toits d'immeubles dans le cadre du projet Compteurs Communicants Gaz de GrDF

Sur proposition de Jocelyn BEAUPEUX, Maire-adjoint, délégué à l'Aménagement du Territoire et à la Concertation

A la demande de Thierry GASTEAU et avec l'accord de l'ensemble du Conseil municipal, il a été accepté de retirer l'église Notre Dame en sa Nativité des sites d'implantation du dispositif de télé-relevé.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

APPROUVE la convention cadre, ci-jointe, avec GrDF précisant les conditions d'installation et d'hébergement d'équipements techniques de télé-relevé en hauteur sur des bâtiments appartenant à la commune dans le cadre du projet compteurs communicants Gaz de GrDF, et précisant les conditions dans lesquelles GrDF interviendra sur l'installation et l'exploitation de ces équipements,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante et les conventions particulières d'occupation du domaine public d'une durée supérieure à 12 ans qui pourraient en découler pour chaque implantation sur un site municipal et tout document afférent à cette affaire.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 16 2018-04-27

Vœu du Conseil municipal de Voisins le Bretonneux concernant le déploiement des compteurs Linky sur le territoire communal

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 33 voix/33),

PREND ACTE qu'il ne peut s'opposer juridiquement au déploiement sur son territoire des compteurs Linky,

EXIGE que la société Enedis tienne compte de la décision de chaque client concernant la pleine acceptation ou le refus d'installation à son domicile d'un compteur Linky,

EXIGE que la société Enedis ne sollicite pas de manière abusive les particuliers dans le cadre du déploiement desdits compteurs.

Pour (33) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Christine VINCENT GENOD, Jean HACHE, Thomas KEKENBOSCH, Geneviève TELLIER, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

DECISIONS DU MAIRE

Décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (n° 2018/16 à n° 2018/30).

Remarque de Thierry GASTEAU sur la décision n° 2018-18 (Séjour jeunes au Futuroscope - Détermination du coût de revient du séjour par personne). Il fait remarquer que la Ville participe financièrement à ce séjour et juge utile de le rappeler, ceci ayant été précisé dans une autre décision.

INTERVENTIONS / QUESTIONS ORALES

- Déclaration de Geneviève TELLIER concernant le devenir de la ferme de Buloyer.
- Question d'Olivier AFONSO qui sollicite la possibilité de rebaptiser l'une de nos rues en hommage au Commandant Arnaud BELTRAME.
- Question de Thierry GASTEAU concernant les conditions de réalisation du magazine « Bilan mi-mandat ».

INFORMATIONS

Madame le Maire présente les événements du samedi 7 avril :
Marché des Terroirs à 12 heures
Vernissage du Salon Imaj'N à 16 heures
Conférence sur la protection de la vie privée à 17 heures

La séance est levée à 22 h 30.

**Le prochain Conseil municipal se déroulera
le 19 juin 2018 à 20 heures.**

Alexandra ROSETTI
Maire

Le présent compte-rendu a été affiché ce jour, sur le panneau situé sur le parvis de la Mairie, en exécution de l'article L 2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.